



P.5

**La plan Haut  
Mega**



P.9

**Les travaux  
réalisés**



P.12

**Agenda des  
manifestations**

# Editorial

Mesdames, Messieurs,

Une année de plus qui s'achève. Nous dressons un bilan positif de cette année 2018 où nous avons continué les travaux de réfection des bâtiments communaux.

Le bilan financier est également bon ce qui nous a permis de garantir ces années sans augmentation des taux d'imposition. Les dépenses sont maîtrisées et les demandes de subventions que nous avons déposées ont toutes été honorées.

Je vous souhaite au nom du Conseil Municipal de très bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous à la cérémonie des vœux qui se tiendra le dimanche 13 janvier 2019 à 11h30.

**Le Maire  
Gilles LAE**





P. 04 Voisins Vigilants



P. 05 Le plan Haut Méga



P. 06 Le Répertoire Électoral Unique



P. 07 Un coup d'œil sur...



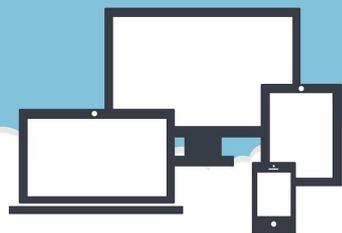
P. 11 La popote de Marie



P. 12 Calendrier des manifestations



# SOMMAIRE



Suivez l'actualité de votre commune sur la toile :

[campugnan.blogspot.com](http://campugnan.blogspot.com)

Et la page facebook  
@Commune de Campugnan

# Voisins Vigilants

Sécurité et solidarité citoyenne

Depuis le 14 septembre 2018 le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au protocole Voisins Vigilants et Solidaires.



Il s'agit d'une démarche basée sur l'entraide citoyenne afin de se montrer attentif et concerné, de développer **de nouvelles solidarités de voisinage**.

Le dispositif est un outil qui permet de lutter contre les cambriolages, démarchages frauduleux, les allées et venues suspectes. Mais il permet également, en dehors de ces alertes, de créer un lien social entre les voisins et avec la Mairie lorsqu'elle adhère au dispositif. Sa fonction première est bien la sécurisation des quartiers par le biais des habitants.

Attention, il s'agit d'une veille et non de répression ou de surveillance de ses voisins. **L'objectif est « de veiller et non de surveiller ».**

Par cet outil, les voisins vigilants inscrits sur la plateforme ont la possibilité d'envoyer et recevoir des alertes. Les alertes peuvent être envoyées par SMS, via le site internet, l'application mobile ou par mail.

Dès qu'un voisin (ou la Mairie) lance une alerte, elle part sur tous les portables renseignés dans le dispositif via un sms ET sur tous les mails y compris ceux de **la gendarmerie, qui sera alertée en temps réel**. Le dispositif ne dispense pas l'appel aux secours pour toute intervention.

Outre l'aspect sécuritaire, Voisins Vigilants est également **un moyen de communiquer entre les habitants ou entre les habitants et la Mairie**.

Annoncer une fête locale,

proposer des services de covoiturage, lancer une annonce pour un animal perdu sont des exemples de ce qui peut être fait sur la plateforme. A cet effet, le site internet dispose de boutons tels que « la gazette » où sont regroupées les annonces ou « la messagerie » à partir de laquelle vous pouvez envoyer des messages privés ou groupés aux voisins.

Lors de la réunion publique du 30 novembre, nous avons compté une cinquantaine de personnes intéressées soit pour s'inscrire soit déjà inscrites mais souhaitant plus d'explications.

La Gendarmerie était également présente car elle est bien sûr associée au dispositif et reçoit les alertes tout comme les autres voisins connectés.

Même avec un petit nombre d'inscrit actuellement, nous avons déjà eu des alertes lancées suite à des vols de carburant sur la commune notamment.

N'hésitez pas à vous inscrire sur [www.voisinsvigilants.org/](http://www.voisinsvigilants.org/)



**Campugnan, la 16<sup>ème</sup> Mairie de Gironde à adhérer au dispositif...**

**Un bon début**

**Actuellement, déjà 40 voisins inscrits...**

**Ça ne coûte rien**

**C'est gratuit pour les voisins...**

**Ça reste entre nous**

**C'est limité aux Campugnanais...**

**Vous décidez**

**Vous pouvez supprimer votre compte à tout moment...**

**Restez discret**

**Vous pouvez cacher votre numéro de téléphone...**

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à solliciter le secrétariat de la Mairie.

À quand  
la fibre  
près de  
chez moi ?



Cliquez ici

# Le plan Haut Méga

Le déploiement de la fibre optique

La sonnette d'alarme a été tirée. L'hyper connexion des villes se fait souvent au détriment des campagnes qui peinent à atteindre une poignée de méga.

Gironde Numérique met à votre disposition une carte interactive pour savoir à quelle tranche de travaux correspond votre foyer et ainsi connaître votre date possible de raccordement.

## Sur Campugnan, le déploiement se ferai en deux temps :

Une partie ouest de la commune (La Botte, Pilon, Gadoume, Les Près, etc..) serait dans la phase 1 soit 2018-2020.

L'autre partie serait en phase 2 soit 2020-2022.

Pour consulter la carte, rendez-vous sur :

<https://girondehautmega.fr/carte-deligibilite>

## Le lancement du Plan à l'échelle départementale.

Internet n'est pas considéré comme un service public obligatoire et relève donc du secteur marchand. Or, les zones dites « non rentables », n'intéressent pas les fournisseurs d'accès qui privilégient les grosses villes.

Le Département de la Gironde, les Communautés de communes et d'agglomération, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'État et l'Europe refusent une Gironde à deux vitesses et ont lancé « le Plan Haut Méga ».

Le Plan s'annonce avec 1 224 chantiers répartis sur l'ensemble du territoire et à terme plus de 410 000 habitations et locaux professionnels qui seront raccordables à la fibre d'ici 2024.

**28 800 km de fibre seront déployés** et 9 375 km<sup>2</sup> équipés

sur les 10 000 km<sup>2</sup> que représente la superficie de la Gironde.

Une fois votre foyer desservi par le réseau fibre optique, vous aurez la possibilité de vous y raccorder ou non.

Nous sommes entrés depuis le 25 janvier 2018 dans la 2e phase du projet.

D'importantes négociations menées tout au long de l'année 2017 ont abouti à la signature d'une délégation de service public d'une durée de 25 ans. Les travaux seront réalisés par Gironde Très Haut Débit, filiale girondine d'Orange, sous contrôle de Gironde Numérique. Orange s'engage à réaliser les équipements dans la durée de 6 ans. L'entreprise a été choisie parmi d'autres candidats selon de très nombreux critères, notamment le coût et le délai de déploiement.

NOUS CONSTRUISONS  
LE RÉSEAU INTERNET  
TRÈS HAUT DÉBIT  
PARTOUT EN  
GIRONDE



VOTRE RÉSEAU  
TRÈS HAUT DÉBIT PUBLIC



# Le Répertoire Électoral Unique

## Refonte électorale



**Au 1er janvier 2019, l'État refond complètement le système de gestion des listes électorales et le rend national.**

**Les Mairies ne seront plus détentrices des listes électorales, elles seront centralisées dans un seul répertoire, le REU.**

### **Accès à sa situation électorale.**

Chaque commune pourra accéder à sa propre liste avec des codes d'accès. De même, et c'est la principale nouveauté, vous pourrez accéder à votre fiche électeur en interrogeant le REU.

Vous pourrez ainsi, faire des demandes de correction d'Etat Civil si vous remarquez des erreurs, vérifier que vous êtes bien toujours inscrit dans une commune, suivre votre demande d'inscription, etc..

Les communes continueront à recevoir et valider vos demandes d'inscription volontaire et à radier les électeurs ayant quitté leur territoire.

### **Inscription immédiate.**

La plus grosse modification de ce système est la prise en compte immédiate de votre demande d'inscription

(5 jours maximum) et la fin du délai d'inscription.

Auparavant, si vous vous inscriviez en année N, votre inscription était définitive au 1er mars de l'année N+1 sous réserve de s'être inscrit avant le 31/12. Désormais c'est terminé, vous pouvez vous inscrire à tout moment.

### **Numéro d'électeur national.**

Vous n'aurez plus un numéro communal d'électeur, mais un identifiant national. Il sera beaucoup plus facile pour l'Insee de contrôler les doubles (triples voire quadruples) inscriptions.

**Le REU, un nouveau système de gestion des électeurs sera alimenté par:**

- **l'Insee** pour les modifications d'Etat civil et décès.

- **Les Consuls** pour les français inscrits à l'étranger.

- **Le Ministère de la Défense** pour les jeunes majeurs ayant fait leur recensement militaire à 16 ans.

- **Le Ministère de la Justice** pour ceux ayant recouvré ou perdu la nationalité française.

- **Le Ministère de l'Intérieur** pour les jugements de tutelles ou condamnations.

- **Le Maire**, pour les inscriptions volontaires ou départs de la commune.

**Calendrier électoral :  
Élections Européennes  
le 26 mai 2019**

## Plan Particulier d'Intervention du Centre Nucléaire de production d'Electrification du Blayais.



Une consultation du public sur le nouveau projet de plan particulier d'intervention du CNPE du Blayais est actuellement en cours jusqu'au 21 janvier 2019.

Ce plan d'urgence définit les modalités d'organisation des secours publics et les mesures d'information et de protection des populations en cas d'accident grave sur le site.

**Le PPI est consultable à la Mairie durant les heures d'ouverture du secrétariat.**

## Incivilités, vandalisme, vols, les cartons rouges du semestre



Deux vols de carburants ont été signalés sur la Commune chez une viticultrice.

Les feux de joie se sont multipliés cet été à la Mairie. Il est agréable de faire griller des chamallows au coin du feu mais le parc de la Mairie

n'est sûrement pas le meilleur endroit pour cela et les arbustes ne sont pas le meilleur carburant...

En parlant d'incendie, citons celui du barbecue de la salle des fêtes. Il a débuté à 18h00 un lundi dans les poubelles. Heureusement qu'un voisin a vu les flammes et nous a alertés car le feu a été maîtrisé à 10 cm des bouteilles de gaz.. Bilan, plus de 7 000 € de dégâts.

Enfin, des déménageurs peu scrupuleux ont confondu forêt et déchetterie en nous déversant à deux reprises toutes sortes de déchets (canapés, plans de travail, ferraille, etc...)

Des plaintes ont été déposées à chaque fois auprès de la Gendarmerie.

PAS

Prélèvement  
A la Source

Le PAS

Au 1er janvier 2019, la France rejoindra la quasi-totalité des pays du continent européen à avoir mis en place un dispositif de prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu. Seule la Suisse n'a pas franchi le pas.

Dylan au Brésil

Le jeune champion de kart a décroché son ticket pour représenter la France avec d'autres pilotes aux championnats mondiaux de karting qui se sont disputés au Brésil fin novembre. Une belle qualification !

Carte de vœux

Après les dessins des enfants de l'école l'an dernier, la traditionnelle carte de vœux cette année prend la forme d'un marque-page pour vous être utile et vous accompagner dans vos lectures tout au long de 2019.

Rentée

44 enfants ont repris le chemin de l'école en septembre, soit 17 pour la classe de Mademoiselle FERREIRA et 27 dans celle de Monsieur PIQUES.

# L'OPAH

## Nouveau programme

**Vous êtes propriétaire occupant ou propriétaire d'un logement destiné à la location et vous souhaitez effectuer des travaux d'amélioration ? L'OPAH peut vous aider à améliorer le confort du logement, réduire vos factures d'énergie, faciliter l'autonomie de personnes âgées et à mobilité réduite, ou relouer votre bien en toute sécurité...**

### Qu'est-ce que l'OPAH ?

Ce dispositif permet aux propriétaires de logements principaux ou locatifs (sous conditions) d'obtenir des aides techniques et financières sur les travaux qu'ils entreprennent afin de réhabiliter le patrimoine bâti et d'en améliorer le confort et l'habitabilité, avec pour objectifs de :

- Réaliser des économies d'énergie, en effectuant des travaux d'isolation, de menuiseries, de chauffage, de ventilation.
- Favoriser le maintien à domicile, en adaptant les logements pour faire face aux difficultés physiques liées au vieillissement et aux situations de handicap.
- Assurer un meilleur confort de vie, en favorisant la réalisation de travaux de remise en état dans un logement devenu vétuste ou très dégradé.
- Développer l'offre de logements locatifs privés, en aidant les propriétaires bailleurs à réhabiliter leurs logements dégradés ou vacants, sous réserve de conventionnement

de ces derniers.

L'OPAH bénéficie du concours financier de plusieurs acteurs parmi lesquels l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Conseil Régional d'Aquitaine, le Conseil Départemental de la Gironde, les quatre Communautés de Communes de la Haute Gironde, la SACICAP et la CAF.

### ET l'ICARE ?

En complémentarité de l'OPAH, un nouveau dispositif pour faire des économies d'énergie est animé par le Pays de la Haute Gironde : la plateforme « ICARE », pour Infos Conseils et accompagnement en rénovation énergétique.

Le service d'ICARE est neutre, indépendant et gratuit.

Aussi, des aides financières existent pour les propriétaires qui n'ont pas accès aux aides de l'OPAH, avec la possibilité de réaliser un diagnostic énergétique et des préconisations de travaux.



## Vous êtes intéressé ?

Contactez le Syndicat Mixte du Pays de la Haute Gironde :

Caroline Macquet

06 75 24 09 29

Ligne OPAH / ICARE :

05 24 73 86 22

ou par courriel :

[contact@pays-hautegironde.fr](mailto:contact@pays-hautegironde.fr)

**Des permanences sont assurées toutes les semaines sans rendez-vous entre 9h et 12h :**

Lundi matin à Bourg,

Mardi matin à Saint-André de Cubzac,

Mercredi matin à Blaye,

Jeudi matin à Saint-Savin & Braud-et-Saint-Louis





# Les travaux réalisés

## Reports 2019 :

Certains travaux n'ayant pu être réalisés seront reportés sur 2019 à savoir :

- **Sécurisation de la traversée de la Botte**

(accotements et peinture au sol).

- **Remplacement des foyers lumineux vétustes**

(7 lampes sont changées chaque année afin de maintenir le parc d'éclairage public en bon état).

- **Les fossés nord** (les travaux seront faits au printemps).

- **Fin de la réfection de la Mairie** (les éclairages ainsi que le système de chauffage seront faits en janvier).

- **Les fenêtres de l'église** (les deux plus grandes, hors vitraux).

**Les travaux de réfection des bâtiments communaux**, débutés en 2014, sont presque terminés. La toiture de la salle du Conseil Municipal est venue cette année compléter la fin de la mise aux normes. Il reste désormais que quelques toitures et menuiseries ainsi que la mise aux normes de la salle de réunion (parking de la salle des fêtes) avant de pouvoir prévoir une éventuelle ouverture à la location.

## Mais également :

➔ *Le hall de la Mairie et les bureaux se sont offert un coup de jeune! Depuis les travaux, des pans de tapisserie se décollaient petit à petit.*

➔ *Un pare-ballons a été installé au city-stade pour préserver le cimetière des ballons perdus.*

➔ *La dernière campagne de relevage des concessions classées abandonnées au cimetière est terminée et toutes les concessions ont été reprises. (cf. procédure de reprise des concessions abandonnées 2007-2011)*

➔ *Des travaux de voirie pour sécuriser des busages sous chaussée ont été faits à Bouscade, Les Près de la Botte et La Maissonnette.*



En achat de matériel, nous avons finalisé l'équipement de la cantine par le changement des fourneaux, four et du lave-vaisselle. Une sono ainsi qu'un vidéo projecteur ont également été achetés pour la Mairie (vous en aurez démonstration durant les vœux).

# Pendant ce temps...

... sur Campugnan !



> **Nettoyons la Nature** toujours productif malgré une baisse des déchets trouvés au fil des ans. Merci à nos petits nettoyeurs pour leur contribution.

> Une cinquantaine de personnes à la réunion publique de lancement des Voisins Vigilants, sous l'œil de la Gendarmerie, présente et représentée par notre nouvelle référente.

> Une décoration automnale offerte par l'atelier floral de la République Libre et Conviviale de Haute-Gironde.

> Marché de Noël au Château la Botte



**Cette année, nous célébrons le 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de la Première guerre mondiale.**

Beaucoup de personnes s'étaient déplacées pour l'occasion et nous vous en remercions. Des roses blanches ont été distribuées aux personnes présentes pour être ensuite déposées sur le Monument aux Morts.



## 2 PACS

**enregistrés ce semestre !**

Depuis le 1er novembre 2017, vous avez la possibilité de faire enregistrer votre convention de PACS en Mairie devant l'Officier d'Etat Civil. Deux couples ont sauté le pas à Campugnan, encore tous nos vœux de bonheur à eux.

## Découverte du Handball

Cet été, les jeunes ont pu s'initier à la pratique du handball avec Faissal durant deux séances de découverte au city-stade.

Séances organisées à l'initiative du Stade Blayais Haute-Gironde handball et validées par le Conseil Municipal.



# La popote de Marie

Dans chaque édition du bulletin municipal, retrouvez désormais une recette choisie par nos cuisinières parmi celles réalisées durant le semestre au restaurant scolaire.



## Tarte au chocolat

### Ingrédients :

1 fond de tarte brisée

35 gr de beurre

35 gr de farine

300 gr de chocolat noir

50 gr de sucre

500 ml de lait

Nous allons faire une béchamel sucrée ! Et oui! Ce n'est pas une blague !

### **1- Réaliser un roux blanc :**

Faire fondre le beurre, ajouter la farine dès que le beurre est fondu ;  
Mélanger à l'aide d'un fouet afin d'obtenir un mélange lisse et homogène.

**2- Faire cuire le roux** très doucement sans arrêter de le mélanger jusqu'à ce qu'il blanchisse et devienne mousseux.

**3- Porter le lait à ébullition**, y faire fondre le chocolat et ajouter le sucre hors du feu.

**4- Confectionner la sauce béchamel** en versant la moitié du lait chocolaté bouillant en une seule fois sur le roux ;

Mélanger hors du feu ;

Verser progressivement le reste du lait sans arrêter de remuer ;

Cuire 2 à 3 minutes à feu très doux.

**5- Plaquer la pâte brisée** dans un plat à tarte sans oublier de la piquer avec une fourchette.

**6- Verser la béchamel** et enfourner à 180 °C durant 30 minutes environ selon votre four.

**7- Laisser refroidir** et placer au frigo le temps d'une nuit !

**N'ayez pas peur, elle se découpera très bien une fois bien froide!**

**Bonne dégustation !**

La cérémonie des vœux  
aura lieu le

**dimanche 13 janvier 2019**  
**à 11h30**

à la salle des fêtes



# Calendrier

## des manifestations

### **Samedi 5 janvier**

Repas du Club de l'Amitié

### **Dimanche 13 janvier**

Vœux du Maire

### **Dimanche 27 janvier**

Loto du Club de l'Amitié

### **Samedi 23 février**

Repas du Comité des fêtes

### **2 et 3 mars**

Master Fitness

### **Dimanche 10 mars**

Loto des enfants

### **Dimanche 7 avril**

Repas du Club de l'Amitié

### **Mardi 1er mai**

Concours de belotte

### **Dimanche 12 mai**

Loto du Club de l'Amitié

### **Dimanche 26 mai**

Repas des anguilles (l'Entente des chasseurs)

### **Samedi 8 juin**

Repas des voisins

### **Samedi 22 juin**

Kermesse et fête de la musique

### **Dimanche 7 juillet**

Repas de fruits de mer (L'entente des chasseurs)

### **Dimanche 4 août**

Repas de fruits de mer (L'entente des chasseurs)

### **Dimanche 1er septembre**

Loto du Club de l'Amitié

### **Dimanche 6 octobre**

Repas de l'Entente des chasseurs

### **Samedi 12 octobre**

Soirée dansante

### **Samedi 19 octobre**

Repas du Comité des fêtes

### **Dimanche 10 novembre**

Repas du Club de l'Amitié

### **Du 13 au 17 novembre**

Bourse aux jouets

### **Vendredi 20 décembre**

Arbre de Noël de l'école

### **Mardi 31 décembre**

Réveillon de la St Sylvestre

**Tous les mardis de 19h à 20h** : Gym avec Pause Fitness



# Etat Civil

2<sup>ème</sup> semestre

## NAISSANCES

Tyler, Louis CAMAIL GRANGERAT  
Paul, Jean, Serge RENAUD

## MARIAGES

Jérémy, Nicolas MARTIN  
et Gaëlle DUFOUR  
Benjamin, Pierre VESCHAMBRE  
Et Morgane BATISSE

## DECES

Monsieur Robert TOURET  
Madame Paulette PAS

## COPIE D'ACTE

### Pour une copie intégrale ou un extrait avec filiation,

seule la personne concernée par l'acte (à condition d'être majeure), son représentant légal ou son conjoint, peut en faire la demande ainsi que ses ascendants (parents, grands-parents) ou descendants (enfants, petits-enfants) et certains professionnels lorsqu'un texte les y autorise (ex: avocat, notaire), (excepté pour un acte de décès pour lequel vous n'avez pas besoin de justifier de votre qualité)

**Pour un extrait sans filiation,** toute personne peut y avoir accès sans avoir à justifier sa demande ou sa qualité.

### Comment faire la demande?

Si l'acte concerne un fait survenu en France, faire la demande à la mairie de la commune concernée.

Si l'acte concerne un fait survenu à l'étranger, faire la demande auprès du Service central de l'état civil de Nantes.

Vous pouvez également faire une demande sur internet, via le site de la mairie ou le téléservice [acte-etat-civil.fr](http://acte-etat-civil.fr) ou par courrier sur papier libre accompagné d'une enveloppe timbrée.

La délivrance est gratuite et le délai peut varier selon les services.



# Entreprises campagnanaises

**Service à la personne**

Céline se tient à votre disposition pour

- le ménage ,
- Le repassage,
- Les courses,
- Aide à la toilette,
- Petit jardinage, etc....
- Dans le secteur du Blayais (33390) et d'Étauliers



Allez ! au boulot !!

**Vous pouvez me contacter au 06/89/98/94/67**

Chèque emplois service accepté

**SONO DOUBLE L**

disco mobile  
animation sonorisation



sonodoublel@free.fr  
tel: 0611864947 ou 0677939747

Love Music

**G2L Constructions**

Matthieu GELDER  
Agent Commercial  
www.g2l-constructions.com

1 bis route de l'ancienne RN 10  
33240 SAINT ANTOINE 06 32 21 81 69  
matthieu@g2lconstructions.com 05 57 58 91 97

**DYLERO**

Entreprise

A votre service pour la réalisation de tous vos travaux intérieur/extérieur

Charpente, couverture, zinguerie, maçonnerie, peinture, carrelage, etc...

**DEVIS GRATUIT**  
06 26 96 88 75 - 09 54 71 04 52

Romain LEBER  
7, La Botte 33380 CAMPUGNAN - djromain@hotmail.com

*Chenil de la Forêt*



**NABIL Trans amis**  
**Pension chien chat NAC**

06 07 12 17 39  
05 57 64 73 30

route de la vergne  
33390 Campugnan

chenildeforet@orange.fr

**Stéphane ROCHE**  
Responsable de Production

**Laurent ROUZIER**  
Président

Tél : 05 57 64 77 08  
Mob : 06 34 51 23 00  
Email : infinivap@gmail.com  
www.infinivap.fr



Fabricant de E-LIQUIDE

**S.A.S INFINIVAP**  
9 Thibaud 33390 CAMPUGNAN

**DOMAPART**  
VENTE, LOCATION

www.domapart.com

**Matthieu GELDER**  
Le et Mandataire Indépendant  
D. W. n° 99 304 577 (Affilié à l'Ordre)

8-10 rue des blés  
93210 La Plaine St Denis  
Port : 06 20 50 24 94

**DOMAPART**  
IMMOBILIER

gelder@domapart.com

**nounou-top.fr**



**Sandra**  
Assistante maternelle près de chez vous !



Nounou depuis plus de 9 ans, j'ai un agrément pour quatre enfants dont deux places pour septembre 2016. Titulaire du CAP petite enfance, brevet de secouriste et préparatrice en pharmacie. Horaires du lundi au samedi De 6h00 à 20h00/21h00 Agrément pour horaires atypiques. Je propose des sorties très régulières au ram, ludothèque, bibliothèque, promenade et grand jardin remplie de jeux et jouets. Ainsi que de nombreuses activités de peinture, pâte à sel, sable magique, création d'objets etc..... Nous n'oublions pas de fêter les anniversaires de chaque enfants ainsi que Noël... la suite ici : [www.nounou-top.fr/1847803](http://www.nounou-top.fr/1847803)

**WWW.NOUNOU-TOP.FR** **06 11 31 54 47**  
Le site spécialisé pour trouver une garde d'enfant

Pour les **FRAIS** aussi au plus **PRÉS**

**Loc'Halle bio**  
Groupement de Producteurs Maraîchers  
33 • 16 • 17 • 24 • 40 • 47

Jean-Christophe MADO

M.I.N de Brienne • Case n°1 • 33076 BORDEAUX  
Tél : 06 85 53 43 20 • lochallebio@live.fr

Envoyez-nous vos cartes de visite !



# Associations campagnanaises

## A « la sauce » des parents

Présidente : Jessica BOUTY  
Secrétaire : Véronique HERNANDEZ  
Trésorière : Angélique PIQUES

## Club de l'amitié

Présidente: Claudette DAGNAS  
Vice-Présidente : Henriette MAURIN  
Secrétaire : Nicole GODICHAUD  
Trésorier : René MAURIN

## Comité des fêtes

Présidente : Nicole GODICHAUD  
Secrétaire : Geneviève RONDET  
Trésorier : Claudette DAGNAS

## L'entente des chasseurs

Président : Jean-Claude CHAIN  
Vice-Président : Patrick PAILLE  
Secrétaire : Sandrine MOURANY  
Secrétaire Adj : Gaëlle DUFOUR  
Trésorier : Michel CLECH  
Trésorier Adj : Cyril CHAINTRIER

## Pause'fitness

Présidente : Jessica Mackenzie  
Trésorière : Marie Agnes GODICHAUD  
Secrétaire : Nicole GODICHAUD

## Sono Double L

Président : Laurent SCHNEIDER  
Secrétaire/Trésorier : Ludovic PIETRZAK

## Notre-Dame- de-Campugnan

Présidente : Christiane TAVERNIER  
Vice-Présidente : Bernadette ROBIN  
Secrétaire : Nicole GODICHAUD  
Trésorière : Colette ROPERS  
Trésorière Adjointe : Chantal MADO  
Responsable de l'église : Yvette GUERRY  
Membre d'honneur : Monsieur le Curé  
desservant la paroisse de Campugnan.

## ON/OFF Racing Team

Président : Romain LEGER  
Secrétaire :  
Trésorier : Nicolas LAGARDERE

## Le Souvenir Français

Président : Michel WERLE  
Vice-Président : Colette WERLE  
Trésorier : Martial DUMONDEL  
Secrétaire :

## La République Libre et Conviviale de Haute-Gironde

Président : Jean-Jacques TACHOIRE  
Secrétaire : Marie-Joëlle FRUGERE  
Trésorier : Franck BLANCHARD



# NUMEROS UTILES

Mairie : 05 57 64 71 74

Ecole primaire : 05 57 64 76 21

Sous-Préfecture (Blaye) : 05 56 90 60 60

Communauté de Communes de Blaye : 05 57 42 33 33

Centre Intercommunal d'Action Sociale : 05 57 42 75 20

Centre des impôts (Blaye) : 05 57 42 66 70

SAUR (Eyrans) : 05 53 49 77 00

Déchetterie (Saint-Paul) : 05 57 42 81 51

## Numéros d'urgence

**17**

Gendarmerie

**18**

Pompiers

**15**

Samu

**112**

Sur les portables

